

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

50^e anniversaire de la station de fécondation de Bonatchiesse

Samedi 19 août, je me suis rendu à la station de Bonatchiesse dans la commune de Bagnes, où une cinquantaine de moniteurs éleveurs venant de toute la Suisse romande étaient présents.



C'est dans un amphithéâtre bordé par la montagne et au milieu des mélèzes que 20 ruches à mâles ont fécondé quelque 1'300 reines durant la saison.

Ce matin à 1'650 mètres le soleil a de la peine à percer, mais l'atmosphère est vite réchauffée par le verre de l'amitié...

Julien Balet, moniteur éleveur de la SAR et organisateur de cet anniversaire, ouvre la partie officielle.

François Juillard, ancien président de la SAR et responsable du groupement des moniteurs éleveurs valaisans, nous fait l'historique de cette station de fécondation.

Jean-Louis Gabbud, responsable de la station (qui est uniquement réservée aux moniteurs), nous parle du barrage de Mauvoisin qui bloque la Dranse de Bagnes à 1975 mètres et qui fait de cette station un lieu très bien protégé.

Julien Balet profite de cette occasion pour nommer Jean-Paul Bourdin président d'honneur du groupement.

Il s'en suit un apéritif offert par la commune de Bagnes qui fleure bon la viande séchée, le fromage, le tout arrosé d'excellents vins rouges et blancs du pays.

Dans l'assemblée on reconnaît Alain Jufer, président de la commission d'élevage, Charles Maquelin, ancien chef technique de la commission d'élevage, ainsi que Mélanie Grandjean, actuelle cheffe technique de la commission d'élevage.

Vers midi nous nous déplaçons à Champsec, où un délicieux repas nous est offert par le Groupement Valaisan.

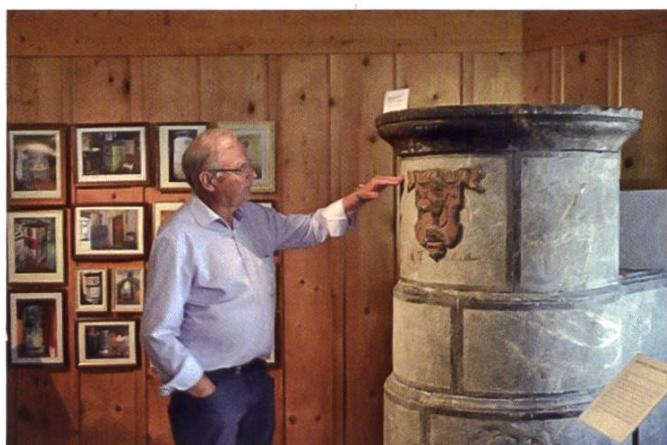
Pour clore cette très belle journée, nous avons la chance de profiter d'une visite commentée du Musée de la pierre ollaire situé juste à côté de la salle du restaurant.

Si le soleil était timide au début de la matinée, il fut de la partie le restant de la journée pour embellir cette très belle réunion, justifiant la maxime : « Valais terre de soleil ».

Les participants ont certainement apprécié, tout comme moi, la bonne humeur valaisanne très communicative.

Un grand merci et bravo pour cet anniversaire très bien organisé.

Je souhaite aux personnes impliquées dans la station de fécondation de Bonatchiesse, ainsi qu'au Groupement Valaisan, tout le meilleur pour les 50 prochaines années !



Max Huber, secrétaire SAR

Séance du comité du 23 août 2017 à Neuchâtel

Présents : Marianne Tschuy de la fédération vaudoise, Alain Broccard de la fédération valaisanne accompagné d'Isabelle Moretti.

Pour le comité : Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Raphaël Monney et Max Huber.

Excusé : Patrick Zenger de la fédération du Jura bernois.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18h15 et aborde les 12 points mis à l'ordre du jour.

- Le comité approuve le PV du 29 juin 2017 sans modification.
- Nomination au comité d'un membre de la fédération valaisanne, candidature d'Isabella Moretti.

Selon l'article 26 des statuts SAR: « en cours d'exercice et en cas de force majeure, le comité central peut désigner lui-même un membre jusqu'à ratification de la prochaine assemblée des délégués ». Alain Broccard nous brosse le portrait d'Isabella, qui reprendra le dicastère « Concours des ruches - Préposée aux vétérans ».

C'est donc avec soulagement et avec un très grand plaisir que le comité accueille Isabella et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Vous en apprendrez plus à son sujet en page 16 de cette revue.

- **Nouveau site internet: état des travaux.**

Sarah Gerster a préparé un document sur Google drive afin de mettre en place les différentes données de la SAR. Aude Steiner va prochainement incorporer ces documents dans le site.

- **Cours pour débutants: réalisation des classeurs communs et commission de travail.**
Séance du 17 août 2017.

Personnes présentes : Geneviève Burkhardt, Didier Bettens, Olivier Pittet, Quentin Voellinger et Sonia Burri-Schmassmann

Personne excusée : Gilbert Dey.

Oliver Pittet a traduit l'intégralité du classeur « enseignant » du VDRB et met ses documents à notre entière disposition. Un grand MERCI à Olivier pour son travail.

Le chapitre 3 sera modifié, afin de répondre à la pratique apicole de la Suisse romande, en y incorporant des données concernant la ruche Dadant.

Relecture : Corinne Gabioud et Henri Erard se sont proposés pour le travail de relecture, merci à eux.

En principe, tout devrait être prêt pour une mise à disposition de ce classeur au début de 2018.

- **Suite à une récente affaire de vols de ruches, la SAR s'est portée partie plaignante auprès du Ministère de l'arrondissement du canton concerné.**

Malheureusement, le procureur n'a pas admis la procédure en application des articles 115 et 118 CPP.

Cette décision de refus n'empêchera pas la SAR de continuer à mener des actions judiciaires à l'encontre de ceux qui lèsent nos apiculteurs et apicultrices.

- **Assemblée des délégués à Genève en 2018.**

Les démarches concernant l'organisation de la journée du 17 mars 2018 avancent afin que cette réunion soit une parfaite réussite.

- **apisuisse**

Le comité s'est retrouvé le 5 juillet pour une séance à Zurich.

Les propositions d'analyses pour 2017 de la commission du miel ont été validées, conformément au budget. Le comité doit travailler sur la mise en place d'un règlement d'organisation pour apisuisse.

Le projet *apis mellifera mellifera* (abeille noire) a également été validé et envoyé aux organes fédéraux.

Le 14 juillet le groupe alliance-pesticide dont est membre apisuisse, a rencontré une délégation de l'OFAG afin de débattre de 4 points importants liés au dossier des PPH : financement du plan d'action des pesticides, interdiction des pesticides dans les zones de nappes phréatiques, restriction de vente des pesticides aux particuliers, processus d'approbation. apisuisse était représentée par notre présidente Sonia Burri-Schmassmann.

- **apiservice**

La journée porte ouverte du 23 juin au Liebefeld a connu un vif succès.

Plus de 1'000 visiteurs, dont beaucoup provenaient de la Suisse romande, une vraie découverte pour certains !

- **Ecole suisse d'apiculture**

Dans le cadre du brevet fédéral, suite à la démission de Marianne Tschuy et d'Eric Dorthe, les deux postes vacants ont été repourvus par Olivier Mooser responsable du module 1 et de Bastien Nobs, responsable du module 2. Un grand merci pour leur engagement.

- **Dicastères**

Les personnes du comité font part de leurs diverses actions en fonction des postes qu'ils occupent tels que : mise à jour de l'agenda, commission du miel, prochains cours pour les contrôleurs d'exploitation et cours pour les apiculteurs qui auront lieu le 30 septembre 2017 à Evologia.

Marketing : commande de flyers, statistiques concernant le nombre de membres actuels qui influe sur l'impression du nombre de revues pour les mois à venir.

Vulgarisation : un cours de perfectionnement est prévu pour le 10 mars 2018.

- **Divers et courrier**

Organisation de la séance avec les fédérations qui aura lieu le 25 novembre 2017. Enfin, tour de table pour fixer les objectifs et les différents travaux à réaliser avant notre prochaine séance du mercredi 4 octobre 2017.

La présidente remercie tous les participants (es) et lève la séance à 21 h 15.

Max HUBER, secrétaire

Nouvelle représentante de la FAVR au comité SAR

Responsable du dicastère «Concours des ruches - Préposée aux vétérans» Mme Isabella Crettenand-Moretti

Née au Tessin, Isabella a suivi une formation de professeur de sport à Lausanne, puis a élu domicile en Valais en 1990, où elle s'occupe d'une dizaine de ruches sur les hauts de Sion à Diolly. Fort ingénieuse et très bricoleuse, elle construit elle-même ses ruches et ruchettes. Isabella perfectionne actuellement ses connaissances en suivant la formation proposée par le Brevet fédéral. Elle suit également en parallèle la formation de conseillère-apicole et elle officie encore comme caissière à l'amicale des apiculteurs de Savièse.

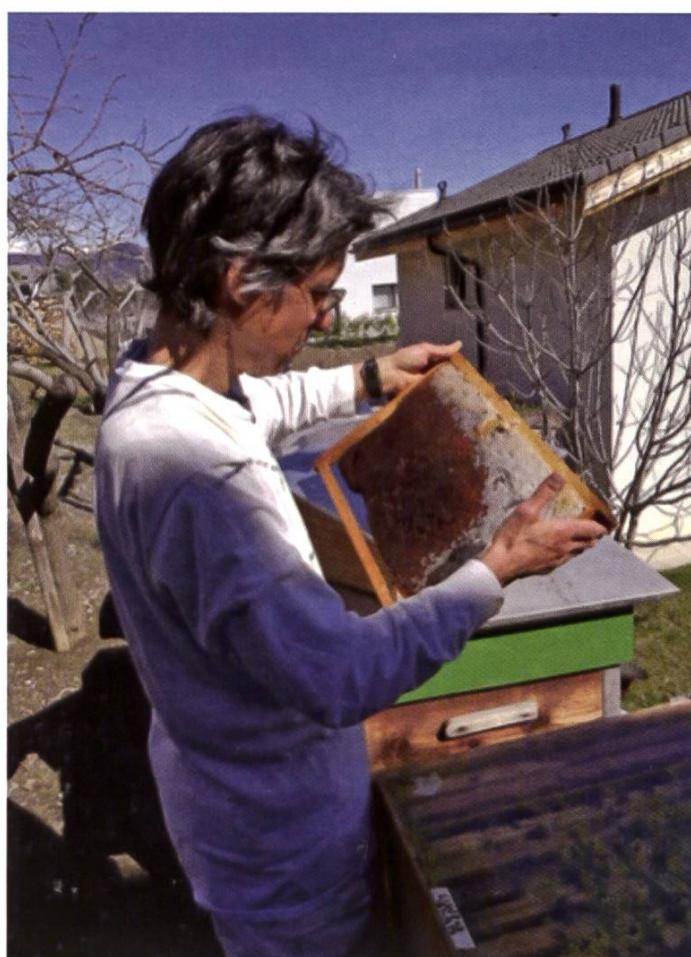
Très active, Isabella possède une endurance à toute épreuve. Elle a remporté 3 fois la mythique course Sierre-Zinal, vainqueur également de Morat-Fribourg ou Tyon-Dixence, elle devient 13 fois championne Suisse sur 10'000 m et s'illustre dans de multiples courses telles que le Grand-Raid, la patrouille des glaciers, etc.



Nous souhaitons plein succès à Isabella et la remercions de mettre ses compétences et son temps au service de notre passion.

Alain Broccard, président FAVR

Claude Pfefferlé, président de la société d'apiculture de Sion



Vétérans SAR 2018



Afin de pouvoir honorer et remettre les distinctions à vos membres vétérans, je vous prie de me transmettre les listes de vétérans avec 25 et 40 ans d'ancienneté :

25 ans :
Entrés à la SAR en 1993

40 ans :
Entrés à la SAR en 1978

Les indications suivantes sont indispensables :

- Société, nom, prénom, domicile, numéro de matricule SAR et l'année d'entrée à la SAR. Prévoyez une liste séparée pour chaque groupe de vétérans.
- Précisez si vous avez connaissance d'années de sociétariat dans une autre section.
- Mentionner si vous souhaitez remettre les diplômes (Fr. 3.-/pièce), ceux-ci ne seront fournis que sur demande et facturés.
- Informations complémentaires : adresse de livraison, personne de contact, numéro de téléphone et adresse @, date de la remise des distinctions.

La préposée aux vétérans : Isabella Moretti
Route de Lentine 36,
1950 Sion
veterans@abeilles.ch

PS: Sur le site SAR (abeilles.ch), vous trouverez un formulaire à remplir pour la commande des distinctions, sous l'onglet «vétérans».

200^e anniversaire de naissance de Charles Dadant

Les membres du comité central peuvent omettre de relater certains événements, ce n'est ni volontairement, ni par négligence, simplement parce que d'autres priorités occupent leurs esprits.

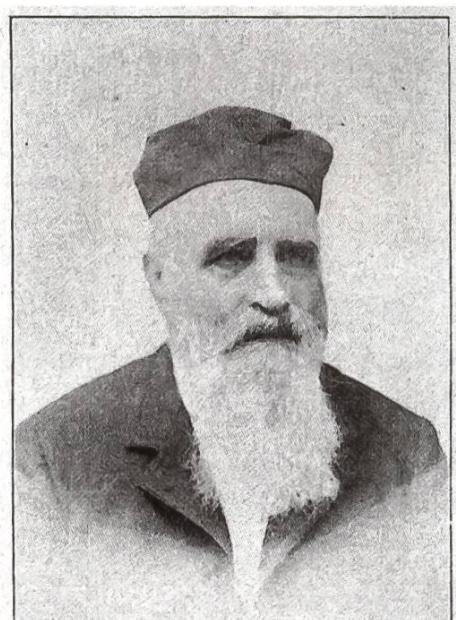
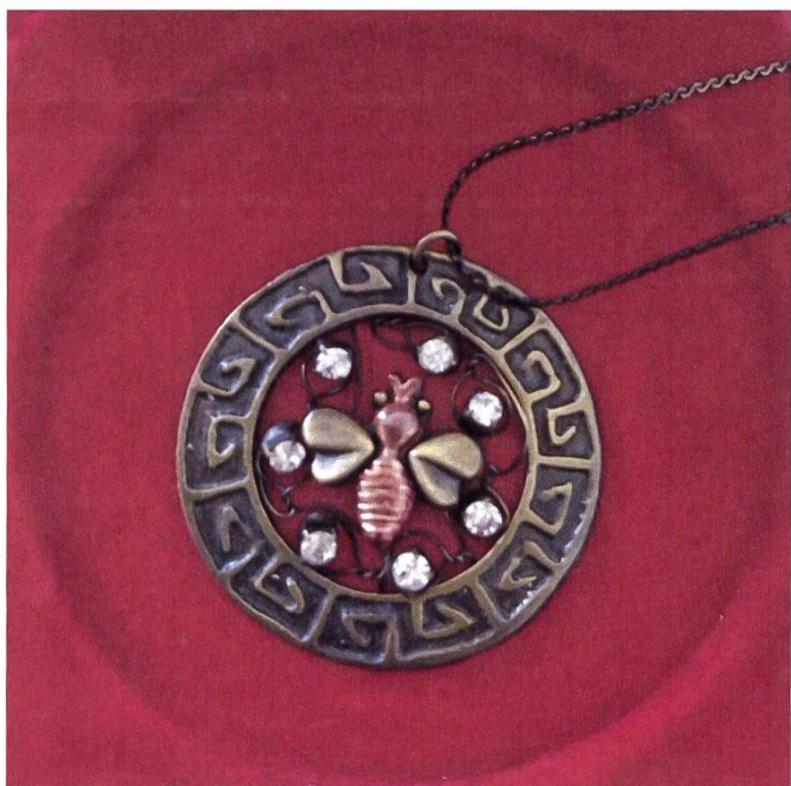
Il est alors bon que des anciens nous rappellent certains faits.

MERCI à notre membre d'honneur SAR, Marc Léchaire, qui m'a adressé le courrier suivant :

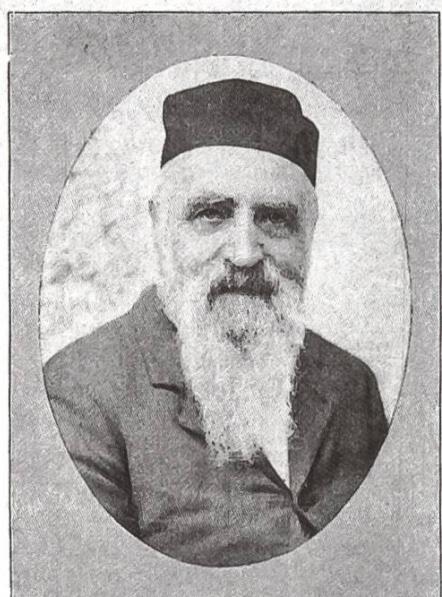
Chère collègue,

Fidèle lecteur de notre revue, je suis surpris de n'avoir rien vu passer pour le 200^e anniversaire de la naissance de notre très ancien mais très important prédécesseur, soit Charles Dadant. Afin de rattraper la chose et pour te faciliter la tâche, tu trouveras annexé une biographie de l'intéressé, écrite par Edouard Bertrand en 1908.

Par la même occasion, l'existence d'un bijou ancien et particulier ne pourra, si publié, que compléter nos connaissances générales en la matière. L'époque de la création de même que son origine nous sont inconnues... !



CHARLES DADANT
à 70 ans.



CHARLES DADANT
à 80 ans.

Si l'un ou l'autre d'entre vous pouvait y répondre, nous ne manquerions pas de le faire savoir ! Merci d'avance.

BIOGRAPHIE DE CHARLES DADANT

Charles Dadant naquit le 22 mai 1817, à Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne), France. Son père était le médecin du village. Après avoir fait ses études au collège de Langres, il entra dans les affaires, mais des insuccès répétés le décidèrent, en 1863, à partir pour les Etats-Unis, où il s'établit à Hamilton, dans l'Etat d'Illinois.

Dès son jeune âge il avait montré un goût prononcé pour les abeilles et étudié les *Nouvelles Observations* de François Huber et le *Manuel* de Lombard, ouvrages qu'il avait trouvés dans la bibliothèque de son père, puis le *Guide de l'Apiculteur* de Debeauvoys; mais dans les tentatives qu'il avait faites à diverses époques de sa jeunesse pour se créer un rucher, il avait joué de malheur. Une fois une inondation résultant d'une trombe avait fait périr sa colonie; une autre fois un voisin dont la femme et l'enfant avaient été piqués avait culbuté ses ruches un jour qu'il neigeait.

Arrivé en Amérique et ayant à faire choix d'un gagnepain pour lui et les siens, il décida de se faire apiculteur. Son ancienne passion l'y poussait et il avait foi dans les

(Suite en page 20)

Il est vrai que par le passé je furetais parfois dans les archives à la recherche d'articles, mais hélas, 2017 est une année tellement remplie pour moi que pas une minute me reste pour ce genre d'activité.

Il est donc doublement important que les anciens se manifestent par ce genre de propos. Pour rien au monde je voudrais laisser passer cette occasion de se souvenir d'un précurseur de notre apiculture. Je vous laisse découvrir cette biographie qui en dit long sur l'apiculture d'alors.

Votre butineuse dit MERCI pour ce précieux service !

résultats que donnerait un élevage raisonné des abeilles ; mais il fallait du bois pour loger les colonies selon les nouvelles méthodes. Dadant fit comme Bernard de Palissy qui brûlait son mobilier pour alimenter son feu de potier ; il prit le plancher de son grenier pour fabriquer ses premières ruches à cadres.

Il avait vu juste en choisissant l'apiculture, car cette industrie donna entre ses mains des résultats magnifiques et il devint un des apiculteurs les plus renommés du monde entier, non sans avoir dû se livrer à de nombreuses expériences et surmonter toutes sortes de difficultés. Ainsi, par exemple, s'étant convaincu de la supériorité des abeilles italiennes sur la race commune importée par les premiers colons, Dadant fit en 1872 un voyage en Italie pour en rapporter des reines et échoua d'abord complètement. Il fut même sur le point de renoncer à l'importation, mais sa persévérance devait être enfin récompensée, et c'est à lui qu'on doit les premières règles à suivre pour le transport des reines à de grandes distances, opération devenue courante aujourd'hui.

Plus tard, il s'associa avec son fils, M. C.-P. Dadant, pour la fabrication de la cire gaufrée, tout en continuant la direction de plusieurs grands ruchers consacrés exclusivement à la production du miel d'extracteur.

Ayant acquis comme apiculteur une expérience consommée, il résolut d'en faire profiter les autres et de vulgariser les méthodes qui lui avaient si bien réussi. Il publia en 1874 un excellent traité, le *Petit cours d'Apiculture*, puis se mit à écrire, toujours avec un désintéressement absolu, dans différents périodiques d'Amérique et d'Europe, tels que l'*American Bee Journal*, l'*Apiculteur*, de Paris, le *Journal des Fermes et des Châteaux*, l'*Apicoltore*, de Milan. Enfin et surtout, il me rendit le grand service de devenir le fidèle collaborateur de ma *Revue Internationale*

XXII BIOGRAPHIE DE CHARLES DADANT

pendant vingt-quatre ans. Sa complaisance était inépuisable, il m'invitait à lui désigner les sujets que je désirais qu'il traitât. C'est à lui en grande partie que mon journal a dû sa grande notoriété. Ses méthodes et la ruche qu'il recommandait ont été adoptées en France, en Suisse, en Italie, en Belgique et en Russie, aussi bien que dans les deux Amériques.

Dadant était un homme de commerce agréable et doué de beaucoup de philosophie. Jamais les revers n'eurent le pouvoir de détruire sa bonne humeur, qu'il conserva jusqu'à son dernier jour. Il mourut le 16 juillet 1902, à l'âge de 85 ans.

Ed. BERTRAND.